

LA TRAVERSEE DU MANS METROPOLE

13 OCTOBRE 2013



L'association BEIM, qui regroupe 5 clubs de véhicules anciens sarthois (AVEC, AVVN, CAR, ELDC et VEM), et qui organise le salon-bourse Auto Moto Le Mans Rétro en Avril, vous propose

LA TRAVERSEE DU MANS METROPOLE

Tous les véhicules (à 2, 3, 4 roues, sauf camions et agricoles) d'avant 1984, en règle administrativement, sont invités à participer, avec leurs propriétaires et amateurs, adhérents ou non dans un club, de préférence en tenue d'époque.

Le programme établi est le suivant :

9h30 : Rendez-vous à Sargé lès Le Mans, Places de la Liberté et de La Poste.
Café et remises des documents et de la plaque.

10h15 : Départ au gré de chacun pour le parcours défini.

11h : Passage et arrêt à Rouillon, Avenue du Bocage.

12h30 : Stationnement des véhicules Place de la République, au Mans.

13h00 : Déjeuner au restaurant administratif, Place des Comtes du Maine.

15h30 : Départ au gré de chacun, sur le parcours défini.

16h00 : Accueil à Mulsanne, Parking du Carrefour-Market.

16h30 : Pot d'au revoir par la municipalité de Mulsanne.

Dislocation.

Un « livre de routes et de rues » (road and street-book) vous sera remis, indiquant l'itinéraire à suivre (défini avec les autorités). Libre à vous de flâner, de vous arrêter, le but tant de se faire apprécier, dans le respect bien sûr du Code de la Route, des bonnes manières et de l'horaire.

Une participation de 27 € est demandée par personne.

Soyons nombreux à la fête du véhicule ancien roulant en ville !

Pour BEIM, le Président

Roger PAGEOT

les organisateurs

Jean-Michel BLIN et
02 43 29 44 12
jmbmany@aol.com

Gérard OUDART
02 43 33 87 14
gerard.oudart@voila.fr



**LA TRAVERSEE DU MANS METROPOLE
13 OCTOBRE 2013**



BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE :

MAIL :

VEHICULE (marque, type, année) :

CLUB :

PARTICIPATION : 27 € X participants = €

Chèque joint à l'ordre de BEIM

Je m'engage à participer à la Traversée du Mans Métropole du 13 Octobre 2013, dans le respect des consignes données par les organisateurs, dans le respect du Code de la Route, et avec un véhicule sorti avant 1984, en conformité avec tous les règlements administratifs (assurance, contrôle technique, permis de conduire, etc...).

A.....

Le.....2013

Signature

*A renvoyer dès maintenant, avec le chèque, à
JM BLIN
7 Rue des Bergers
72110 BEAUFAY*